

## L'accès à une station de lavage : une prochaine étape essentielle au succès de la lutte aux espèces aquatiques envahissantes à la baie Missisquoi

Bedford, le 09 octobre 2024 - L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) dresse le bilan de sa 8<sup>e</sup> campagne de sensibilisation aux espèces aquatiques envahissantes (EAE) menée à la baie Missisquoi du 6 juin au 18 août 2024. Les plaisanciers rencontrés sont très au courant de la problématique des EAE et de l'importance de nettoyer de leurs embarcations pour éviter leur propagation, mais ils se sont heurtés, cette année encore, à l'impossibilité de le faire sur place. Cela ne sera bientôt plus le cas.



Parmi les espèces aquatiques envahissantes retirées des embarcations inspectées, les agentes de l'OBVBM ont trouvé un spécimen de moule zébrée © OBVBM

### Trois espèces à garder à l'œil

Cet été, les deux agentes de l'OBVBM présentes à la rampe de mise à l'eau du Port de Plaisance à Venise-en-Québec ont intercepté dix-huit spécimens de myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*), deux spécimens de potamot crépu (*Potamogeton crispus*) et une moule zébrée (*Dreissena polymorpha*).

Les spécimens d'EAE ont été retirés sur 21 (3%) des 605 embarcations et remorques inspectées, majoritairement au moment de la remontée (81% des cas soit 17 embarcations). Le potentiel de propagation de ces EAE à partir de la baie Missisquoi est bien réel lorsqu'aucune mesure de prévention n'est prise avant la descente suivante.

La présence d'une moule zébrée sur une des embarcations inspectées est particulièrement préoccupante. Cette espèce représente une grande menace pour les lacs de l'est du Québec qui y sont très vulnérables car riches en calcium, un élément essentiel à la croissance et à la reproduction de la moule zébrée. À raison de 30 000 à 1 000 000 d'œufs pondus par femelle par année, la moule zébrée prolifère très rapidement et il est

pratiquement impossible de s'en débarrasser une fois qu'elle est établie dans un plan d'eau. Cette espèce se distingue par sa forme triangulaire, sa face ventrale plane et par son byssus, des filaments qui lui permettent de s'accrocher à différents substrats. Elle mesure 1 à 4 cm, possède une coquille brun foncé et présente des rayures blanches ou beiges, dont la forme peut varier.

Selon les déclarations des plaisanciers sondés, les embarcations sur lesquelles des EAE ont été retirées avaient été nettoyées dans 33% des cas (7), tandis que 24% (5) d'entre elles n'avaient fait l'objet d'aucune mesure préventive avant la mise à l'eau. Il n'a en revanche pas été possible d'obtenir cette donnée dans 43% des cas, principalement parce que l'embarcation avait été soit empruntée soit louée et que les sondés ne savaient pas donc pas si celle-ci avait été nettoyée.

Sur les 641 plaisanciers sondés, 38% ont déclaré avoir fréquenté la baie au courant des deux semaines précédentes, 6% (41) la rivière Richelieu et 4% (27) le fleuve Saint-Laurent, où l'on dénombre une centaine d'EAE.

Cette initiative s'inscrit dans le programme d'intendance des rampes de mise à l'eau (*Boat Launch Stewards Program*) qui s'étend à l'ensemble du lac Champlain, incluant les États du Vermont et de New York, et qui a pour objectif d'informer la population des enjeux liés aux EAE et de formuler des recommandations pour éviter leur propagation d'un plan d'eau à l'autre. Elle est financée par le *Lake Champlain Basin Program*.

## Une station de lavage très attendue

Les efforts de sensibilisation des dernières années ont porté leurs fruits puisque la quasi-totalité des plaisanciers rencontrés était au courant des risques associés à la présence d'EAE. L'absence de station de lavage à proximité de la baie est une grande source d'étonnement parmi les plaisanciers venus d'autres régions, pour qui le passage obligé par un poste de nettoyage semble bien ancrée dans les habitudes.

Alors que l'attention est souvent portée sur la navigation de plaisance, les patrouilles nautiques de la Sûreté du Québec, en raison de leur grande mobilité, sont également des vecteurs potentiels d'EAE. Pour ces utilisateurs aussi, la proximité d'un poste de nettoyage est essentielle au succès de la lutte contre la propagation des EAE.

La Municipalité de Venise-en-Québec poursuit les démarches qui doivent aboutir à la mise en place d'une station de nettoyage des embarcations en 2025. Elle a bénéficié de l'aide de l'OBVBM pour présenter des demandes de financement auprès du *Lake Champlain Basin Program* et Gouvernement du Québec, qu'elle a obtenues.

Les municipalités qui souhaitent se doter d'une telle station peuvent déposer une demande dans le cadre du programme *Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028* du Gouvernement du Québec (<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/aides-financieres-loisir-faune-plein-air/programme-stations-nettoyage-embarcations>).

En 2022, l'OBVBM a proposé à la municipalité de Venise-en-Québec un projet de règlement sur le lavage obligatoire des embarcations nautiques. La municipalité est actuellement en réflexion. Idéalement, pour avoir un impact tangible, une réglementation commune aux municipalités riveraines de la baie Missisquoi (Clarenceville, Venise-en-Québec, Pike River et Saint-Armand) serait souhaitable.

## La châtaigne d'eau sous contrôle à la baie Missisquoi



Rosette de châtaigne d'eau © MELCCFP

La châtaigne d'eau (*Trapa natans*), originaire d'Eurasie, est présente dans le bassin versant de la baie Missisquoi depuis une vingtaine d'années, principalement dans la baie et la rivière aux Brochets. Ses feuilles sont dentelées, triangulaires et luisantes sur leur face supérieure, mesurent 5 à 8 cm de diamètre et forment des rosettes allant jusqu'à 30 cm de diamètre. Un seul plant de châtaigne d'eau peut produire jusqu'à 15 rosettes et chaque rosette peut produire jusqu'à 15 noix. La croissance d'une colonie peut donc être très rapide et former de vastes tapis flottants denses qui bloquent la lumière disponible pour les autres espèces, diminuent la concentration en oxygène dans l'eau et entravent les activités nautiques.

Le Québec s'est engagé à en assurer le suivi et le contrôle dans le cadre de l'*Entente de coopération en matière d'environnement relativement à la gestion du lac Champlain* conclue entre le Québec, le Vermont et l'État de New York. La détection et l'arrachage de la châtaigne d'eau, auparavant assurés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a été confié aux OBV locaux en 2020.

L'OBVBM a sillonné la portion québécoise de la baie de Chapman et de la baie Missisquoi, ainsi que leur tributaires (rivière aux Brochets, ruisseaux Louis-Rochelleau, Bellefroid-Dandurand, East Swamp et Black) entre le 22 et le 24 juillet. Pour la deuxième année consécutive, aucun plant de châtaigne d'eau n'a été recensé.

Dans le rapport qu'il a soumis au MELCCFP, l'OBVBM recommande de poursuivre le suivi de la châtaigne d'eau en concentrant les efforts sur la rivière aux Brochets et ses tributaires, puisque ce sont dans ces secteurs que les derniers plants ont été recensés en 2016.

L'OBVBM tient à remercier le Camping Champlain pour le prêt sans frais de l'embarcation qui a servi au projet.

## Reconnaître et signaler une espèce exotique envahissante grâce à *Sentinelle*

*Sentinelle* est un outil de détection des espèces exotiques envahissantes développé par le ministère de l'Environnement que les citoyen.nes alimentent. Il permet de signaler la présence d'espèce(s) exotique(s) envahissante(s). Une fois validées par des spécialistes, les données fournies sont intégrées à une base de données publique (Données Québec). En utilisant *Sentinelle*, vous participez au développement des connaissances au sujet de la répartition des EEE au Québec.

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>

L'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau de son territoire, de favoriser la concertation des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau, mais aussi d'informer, de mobiliser, de consulter et de sensibiliser la population à ces enjeux.

Source Julie Reinling  
Chargée de projet en mobilisation, concertation et communication  
Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi  
[communications@obvbm.org](mailto:communications@obvbm.org)